

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	15 (1937)
Artikel:	Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1936
Autor:	Blondel, Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-727704

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1936

Louis BLONDEL.

EPOQUE PRÉHISTORIQUE.

Station de la Praille (Carouge-Lancy). — Nous renonçons à donner cette année les résultats complets des fouilles faites du mois de janvier au mois de juillet à La Praille. Il ne nous a pas encore été possible de procéder à l'inventaire et au classement des pièces et objets recueillis. En faisant le canal de correction de la Drize, on a trouvé une grande cabane de 18 mètres de long appuyée à un très gros chêne couché. A côté d'une salle principale il y avait plusieurs petites pièces pourvues d'un sol de feuilles ou litière. Une pirogue était disposée entre des étais contre cette construction. Plus loin le canal a traversé tout un village formé de huttes en bran- chages de formes diverses et un foyer situé en dehors des cabanes. L'aire des constructions dépasse 300 mètres. On n'a pas retrouvé de silex ni de poteries, mais des outils taillés dans les pierres trouvées sur place et surtout un important lot d'objets en bois conservé grâce au niveau d'eau qui s'est établi dans les couches de ce terrain d'alluvion sur les rives de l'ancien cours de l'Arve. Ces trouvailles exceptionnelles posent un grand nombre de problèmes concernant une période qui se place probablement au début du Néolithique. L'analyse de la faune, des végétaux et des terrains n'est pas encore terminée.

* * *

Rue de Lausanne. — Au cours d'une fouille exécutée par la Compagnie des tramways, les ouvriers ont recueilli une belle hache en pierre polie (14467). Elle a été trouvée à 1 m. 20 de profondeur sous la chaussée, en face du n°31 de la rue de Lausanne. Elle gisait en dessous des déblais de la route, dans une couche de terre noirâtre.

à la limite du gravier naturel. N'ayant pu assister à la découverte, je ne puis dire si elle reposait dans son site primitif, ce qui semble probable, d'après la description qui m'en a été faite. Cet objet soigneusement poli, très tranchant, en serpentine, mesure 93 mm. de longueur.

* * *

EPOQUE GALLO-ROMAINE.

Hôtel-de-Ville. — Le département des Travaux publics a fait excaver tout le corps de bâtiment situé sous la salle de l'Alabama et la salle du Grand Conseil. Ces fouilles ont permis de recueillir beaucoup d'objets gallo-romains, mais surtout de retrouver un fragment de l'enceinte romaine et une porte de la même époque.

La salle de l'Alabama et ses annexes reposaient directement sur le sol, ce bâtiment n'ayant pas été excavé. Cette aile de l'Hôtel-de-Ville n'a été construite qu'en 1700 et ne fut terminée qu'en 1703. Elle devait contenir au rez-de-chaussée la salle de réception appelée « Salle des Festins » et au premier la salle des Deux-Cents. Pour obtenir la place suffisante, la République a acheté la maison voisine appartenant à la famille Turrettini. Tout l'Hôtel-de-Ville est construit sur les substructions de maisons particulières formant des lots étroits perpendiculaires à la rue de l'Hôtel-de-Ville¹. On a trouvé dans les fouilles des murs de maisons du moyen-âge qui avaient seulement été arasés au niveau du sol. Quelques-uns de ces murs ont été utilisés pour les murs de refend du nouveau bâtiment, d'autres sont restés noyés dans les déblais, les caves précédentes ayant été comblées. Les travaux entrepris ont nécessité l'enlèvement de tous ces déblais sur 3 m. 20 de profondeur. Jusqu'à 2 m. 20 en moyenne, il n'y avait que des débris relativement récents, mais plus bas nous avons touché des couches gallo-romaines et par endroit le gravier naturel de la colline. Notre *figure 1* nous permettra de suivre plus exactement la suite des découvertes dans le niveau le plus profond. Comme il ne s'agissait pas de fouilles systématiques, il n'a pas été possible de séparer les trouvailles romaines des trouvailles gauloises. Sur toute la surface nous avons retrouvé des débris de poteries antiques, dont beaucoup étaient dus à des déblais, mais d'autres étaient encore en place dans leur site primitif. C'est ainsi que nous avons pu reconnaître quelques emplacements de constructions nettement gauloises ou de la Tène III.

En A, sous l'ancienne maison Turrettini, contre l'Hôtel municipal, au niveau du gravier naturel, nous avons retrouvé une aire de construction gauloise, avec des poteries peintes mélangées à du charbon. Contre le mur mitoyen, un peu plus

¹ L. BLONDEL. *Notes d'archéologie genevoise*, p. 35 sq., fig. I.

haut, une dalle de molasse, ancien foyer, était appuyée à un fragment de maçonnerie romaine. Cette maçonnerie avait encore plus de 0 m. 80 de longueur avec cinq assises, noyées dans des murs du moyen âge. A cette hauteur nous avons recueilli quelques débris de poterie sigillée romaine, et en E, contre le mur mitoyen, des poteries gauloises dans une couche de sable rougeâtre. Plus à l'ouest, sous la salle de l'Alabama, en B, les débris de poterie noires et des fragments d'amphores étaient particulièrement nombreux. Cette partie devait se trouver sous une cour et n'avait pas été remuée postérieurement. A la base, on notait des poteries gauloises et au-dessus des vases nettement romains. Le niveau de la Terre un peu partout accusait 0 m. 30 d'épaisseur, toujours dans des sables et graviers colorés en rouge avec

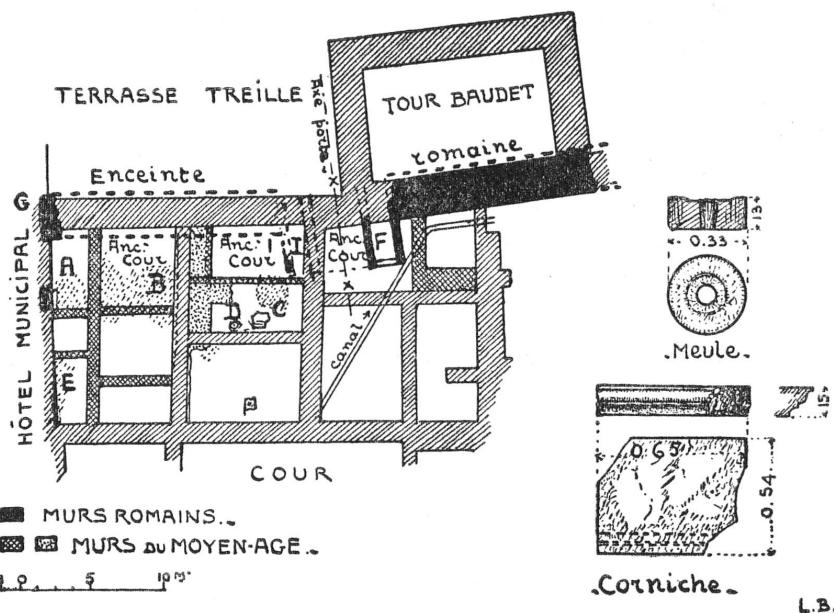


FIG. 1. — Plan des fouilles sous l'Hôtel-de-Ville.

traces de charbon et beaucoup d'os d'animaux, principalement du cochon et du bœuf. La couche romaine, mélangée à des restes de cailloux ayant servi à des maçonneries, était de couleur grise, aussi avec des traces de charbon et beaucoup de tuiles rondes faitières ou des *tegulatae*. Tout le mur côté terrasse de la Treille ayant été complètement reconstruit au XVIII^e siècle avec de grandes roches et des molasses prises à d'autres édifices et reposant sur des poutres en bois, déjà fusées, il n'a pas été possible de retrouver intacte l'enceinte romaine. Au seul point G, contre le mitoyen, il subsiste un fragment de ce mur avec une grosse roche et contre cette roche un amas de grandes tuiles droites. Le mur du XVIII^e siècle descend au moins 0 m. 40 plus bas que les fondations de l'enceinte, et surtout il ne suit pas exactement le même alignement qui était 0 m. 45 en retrait à l'intérieur

de l'immeuble. Il est possible que sous le mur côté terrasse de l'Hôtel municipal l'enceinte subsiste; c'est là qu'on a trouvé en 1707 un important enfouissement monétaire de 1000 pièces¹.

Sous la salle suivante, on a découvert un très gros massif de maçonnerie de 1 m. 90 de largeur, en partie engagé sous la paroi de la salle de l'Alabama avec un embranchement de même largeur se dirigeant vers l'ouest; il date du moyen âge, mais je ne saurais dire s'il appartient à une fortification ou à une tourelle d'escalier. En D, on a mis au jour une meule en grès antique et un fragment de corniche en roche dont nous reparlerons plus loin (D, *fig. 1*). En C, la stratigraphie des couches était très nette. Affleurant le sable naturel, il y avait un fond de cabane gaulois relativement circulaire de 1 m. 50 dans un sens et de plus de 2 mètres dans l'autre. Au devant, du côté de la Treille, nous avons pu suivre les traces d'un mur avec mortier romain qui doit correspondre (I, *fig. 1*) aux restes de la porte romaine dont il sera fait mention plus loin. Le fond de cabane était recouvert par des débris romains. Du côté de la cour de l'Hôtel-de-Ville, les couches étaient très bouleversées; cependant nous avons pu voir une pierre en molasse ayant servi de base et un canal en roche qui traverse en diagonale tout le bâtiment.

La partie la plus intéressante des fouilles se trouve sous la salle dépendant des Archives, contre la tour Baudet. Cette partie recouvre une ancienne cour pavée et la tour était dégagée de ce côté-là. On le savait du reste par les actes du XV^e siècle. Sous les pavages de la cour, il a été possible de retrouver les niveaux romains. La tour Baudet sur cette face a été élevée sur l'enceinte romaine, sauf à son angle SE. Nous donnons (*figure 2*) le plan et l'élévation de ce mur bien conservé sur 1 mètre de hauteur et plus de 4 mètres de longueur. Il se compose de deux à trois assises de grosses roches calées par des cailloux, dont quelques-uns ont été placés au moment de la construction de la tour. L'une de ces roches provient certainement d'un édifice plus ancien. Toute cette muraille repose sur un pied de béton très dur de plus de 0 m. 30 de hauteur. Ce pied fait saillie à l'intérieur. Cette base en roche est surmontée d'un ou deux rangs de cailloux assisés qui supportent la maçonnerie en boulets du XV^e siècle. Cette muraille vient buter en F (*fig. 1*) contre un mur en bonne maçonnerie qui le coupe perpendiculairement et fait un retour à l'intérieur sur une longueur de 2 m. 28.

Ce premier mur perpendiculaire à 0 m. 98 de distance est doublé par un second mur identique qui s'engage sous la tour. Soit entre les deux murs, soit plus loin jusqu'à l'angle de la tour, la maçonnerie du XV^e siècle ne repose plus sur du béton; la muraille romaine est interrompue et même on voit que la tour a été construite de l'extérieur par-dessus le double mur. On peut suivre le parement du premier mur perpendiculaire sur une longueur de 0 m. 70 sous la tour, car la maçonnerie

¹ *Indicateur antiquités suisses*, 1867, p. 17 (Maison Tronchin); *Genava*, II, p. 127.

n'a rempli qu'imparfaitement cet interstice. Ce double mur est un couloir pavé de tuiles, il se termine par un seuil en grès tenu par des pierres. Au delà de ce couloir, en direction de l'est, on trouve contre le mur une rangée de grandes tuiles formant comme un caniveau, puis un sol empierré dur reposant sur le gravier naturel.

Nous avons tout d'abord cru que nous avions l'entrée d'une tour, mais un couloir aussi long ne se justifierait pas pour la simple défense d'une tour extérieure à l'enceinte. En réalité, ce couloir est le passage à piétons d'une porte. La voie charrière est à côté de ce couloir et c'est pourquoi nous n'avons pas retrouvé la suite de l'enceinte, interrompue en ce point. Il n'est pas douteux que les constructeurs de la tour Baudet n'eussent utilisé sur toute leur longueur les assises antiques

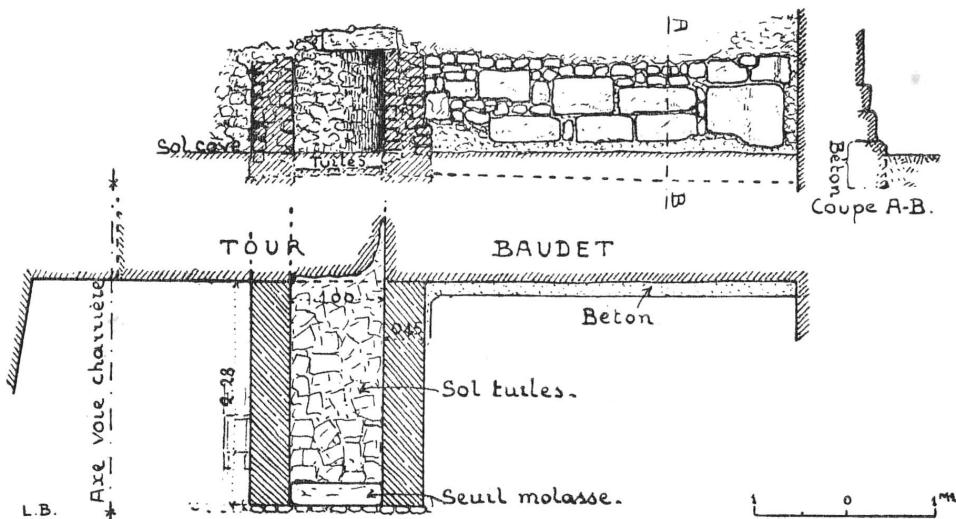


FIG. 2. — Plan et élévation du mur et de la porte romaine.

si elles avaient existé. L'autre face latérale du passage de la voie charrière devait se trouver 3 mètres plus loin sous le mur de refend séparant le dépôt des Archives et la salle précédant celle de l'Alabama. Ce mur épais de 1 m. 30 était constitué par des maçonneries juxtaposées d'époques diverses, surtout par des grosses tailles en roche. On peut se demander si la porte était symétrique et s'il y avait à l'opposé aussi un passage pour les piétons. Cela semble probable, car en I (fig. 1) nous avons repéré quelques traces de maçonnerie. Les 3 mètres de voie charrière correspondent à l'entrée de la porte du Bourg-de-Four. Toute cette surface était recouverte de fragments de tuiles, de poteries et surtout de charbon de bois.

Cette porte antique était tout à fait ignorée, on ne connaissait pas d'issue de ce côté-là de la ville. La porte Baudet date du XV^e siècle, elle remplaçait un passage avec poterne établi sous le n° 6 de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Les comptes de cons-

truction de la tour Baudet ne nous renseignent pas non plus; les plus anciens datent de mai 1455, et nous savons que le 10 juin de la même année il est facturé pour les fondations de cette tour quatre pièces de chêne¹.

Si nous examinons le plan de cette porte nous constatons qu'elle se trouve à un angle rentrant de l'enceinte, que la disposition des murs, devant probablement supporter des voûtes, et qui se prolongent à l'intérieur de la place, sont tout à fait conformes à ces ouvrages de basse époque romaine. Sur une plus petite échelle nous avons le même plan que celui de la Pfaffenpforte de Cologne, moins les tours². Encore n'est-il point certain qu'il n'existaient pas des tours, celles-ci se trouvant à l'extérieur de l'enceinte. La porte du Bourg-de-Four s'ouvrait entre deux tours carrées irrégulières, il est même probable qu'au moins d'un côté elle avait aussi un passage pour piétons. En plus des deux portes principales du Bourg-de-Four et de la Tour-de-Boël, il y avait donc cette porte du côté méridional et certainement des poternes du côté du lac. Les plans de reconstitution de la ville antique, dus à Goullart, identifiant Genève à un *castrum* de forme classique, n'avaient pas complètement tort; ils plaçaient aussi sur ce front de l'enceinte une porte qu'ils situaient à la porte Baudet. Si nous prolongeons l'axe de cette porte, on verra qu'il coïncide avec le tracé de la partie inférieure de la rue du Puits-St-Pierre et le Perron. D'autre part, cet axe est parallèle à d'autres substructions antiques, soit sous la Taconnerie, soit sous et devant Saint-Pierre. Le parcellement du moyen âge a un peu modifié le parcellement antique, mais seulement dans quelques détails. Ainsi le fragment de mur trouvé en A est aussi presque parallèle à l'axe de la porte.

Nous ne savons rien concernant l'architecture de cette porte, mais nous pensons qu'il faut attribuer le fragment de corniche en roche trouvé très près de là à cet édifice. De même, dans le mur qui sépare la salle Papon du local excavé cette année, on avait trouvé en 1921 une colonne romaine en gompholite du Locle (rougeâtre) qui a probablement servi à décorer cette porte (diamètre 0 m. 15). On peut constater enfin que celle-ci se trouvait au sommet même de la terrasse genevoise, car l'enceinte conservée sous la tour monte encore de l'ouest à l'est; au delà elle est relativement de niveau. Nous ne pouvons savoir comment on accédait extérieurement à cette entrée, car la Treille est moderne, et la pente des crêts devait être en talus beaucoup moins raide que de nos jours; la déclivité devait arriver jusqu'au pied de l'enceinte antique. La découverte de cette entrée méridionale de Genève complète utilement le plan des fortifications romaines; elle nous permet aussi de déterminer l'axe des rues de la cité, perpendiculairement à la grande voie Bourg-de-Four - pont de l'Ile.

¹ Archives d'Etat, Comptes et mandats portef., 6 et 20 mai, 3, 10 et 13 juin 1455.

² Pour l'enceinte romaine de Genève, voir *Genava*, II, p. 109 sq. Pour la Pfaffenpforte, A. BLANCHET, *Les enceintes romaines de la Gaule*, p. 134; R. LAUR-BELART, *Vindonissalager u. vicus*, 1935, Taf. 13.

Nous donnons ici une rapide nomenclature des objets retrouvés dans ces fouilles.

Epoque gauloise. — Les poteries les plus anciennes sont toutes de la dernière période de la Tène. Cependant, quelques indices nous font supposer qu'on pourrait retrouver sur la colline des objets plus anciens, peut-être préhistoriques.

Poteries peintes. — Une douzaine de débris d'*ollae* de poterie d'importation rouges avec zones de peinture blanche. Sur l'une d'elles on voit encore des traits verticaux de couleur violacée faits au pinceau.

Poteries ordinaires grises et noires. — Il est difficile de distinguer dans les deux cents débris de cette nature ceux qui sont nettement gaulois ou déjà romains. Cependant nous devons noter plusieurs bords de vases avec dessins ondulés en S simples ou doubles faits à la pointe mousse. Nous avons trois ou quatre vases avec le galbe complet de la base au rebord supérieur. Ils relèvent des types des vases ovoïdes à étroite ouverture donnés par Déchelette, avec bandes de striures faites au peigne et traits concentriques produits par la pointe mousse¹. Plusieurs autres relèvent des types 6 à 8, aussi ovoïdes, mais tronqués au sommet, avec large ouverture. Enfin une série de débris de coupes ou terrines avec bords rabattus à l'intérieur. Plusieurs fragments d'assiettes ou plats. Comme décor nous trouvons surtout les hâchures verticales faites au peigne ainsi que des hâchures entrecroisées formant damiers, avec par-dessus des gros traits lissés longitudinaux, des bandes de losanges bordés par des cadres qui ressortent brillants sur le fond mat (faits au lissoir). Un fragment de grand vase, probablement ovoïde, présente des zones de décors oculés, alternant avec des bandes lisses et des bandes avec hâchures au peigne. Il y a deux types de décors oculés, l'un avec des yeux presque circulaires, d'autres avec des alvéoles allongées. Ce dernier exemple se trouve sur une poterie recouverte d'un enduit noir brillant.

Amphores. — Nous avons récolté quatre cols d'amphores vinaires de type italien avec anses droites semblables à celles qu'on trouve dans les *oppida* comme le Mont Beuvray, avec large col (type I de Dressel)². L'un de ces cols porte l'estampille APRO (lettres de 8 mm. de haut). Cette estampille est rare; on la trouve aussi à Clermont³.

Epoque romaine. — De nombreux débris de poterie ordinaire grise ou noire avec trace de suie. Les profils se distinguent de ceux de l'époque gauloise par des bords plus compliqués; pas une pièce n'est entière. Ils devaient surtout appartenir à des vases à large ouverture, bols et marmites. En général, ces pièces sont sans décor. Un fragment d'un grand vase avec paroi épaisse de 2 cm. 5 est peut-être gaulois.

¹ J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. II, 3, p. 1482 sq., fig. 677, 1, 2, 4.

² *Ibid.*, p. 954.

³ *C.I.L.*, XIII, part. III, no 105, p. 41.

Poterie à glaçure rouge. — Nous n'avons retrouvé que peu de vases de cette nature, seulement six à sept débris et sans aucun décor, ce sont des fonds de coupe. L'une d'elles porte la signature fragmentaire L. T AR (AR liés) en belles capitales de 5 mm. de haut dans un cartouche rectangulaire. Cette marque provient d'Arezzo (*Lucius Tarqu.*); elle n'est pas très fréquente et doit dater de la fin du I^{er} siècle av. J.C.¹. Un fragment de poterie de basse époque avec semis de traits incisés.

Autres objets. — Un poingon en os et quelques débris de verre antique. Il n'a été recueilli ni monnaie, ni objets ou outils en métal. En résumé, ces trouvailles confirment l'implantation des habitations de la Tène III qui devaient recouvrir tout le sommet de la colline, dans le périmètre enclos par les murailles de l'*oppidum*. A ces premières murailles succédèrent les fortifications romaines édifiées après les invasions barbares. Malgré toutes nos recherches nous n'avons en ce point relevé aucune trace de la muraille gauloise, car les constructions du XVIII^e siècle ont détruit le niveau archéologique en dessous des bases de l'enceinte romaine. Par contre, la découverte d'une nouvelle porte romaine est d'une grande importance pour fixer la topographie de la Genève du IV^e siècle.

* * *

Route romaine de Genève à Nyon. — Voir plus loin, p. 64.

* * *

MOYEN ÂGE ET TEMPS MODERNES.

Quai Turrettini, Genève. — Depuis cet automne les travaux ont été entrepris pour construire le nouveau quai Turrettini (ancien quai du Seujet). Nous avions déjà suivi en 1932 les fouilles pour la construction du grand collecteur de la rive droite. Les travaux en cours ont mis de nouveau à découvert les anciennes maisons du quartier du Seujet démolis en 1931². Il ne faut pas s'attendre à faire dans ces substructions, qui datent pour la plupart des XV^e au XVIII^e siècles, des trouvailles très importantes. Cependant, comme on le verra, le hasard a voulu qu'on ait mis à découvert les restes d'une machine de guerre du moyen âge.

Sous les parcelles des maisons qui portaient les n^os 5, 7 et 9 de la rue du Temple on a touché, à une profondeur moyenne correspondant à la cote 374, des poutraisons en chêne massif (*fig. 3*). Ces poutres se trouvent dans l'argile compacte à plus de

¹ *C.I.L.*, XI, part. II, n^o 657, p. 1137; XIII, III, n^o 1009, p. 249; XV, II, n^o 5619 a.

² *Genava*, X, p. 49 sq.

0 m. 50 en dessous des fondations des maisons, de plus leur implantation n'est pas en rapport avec le plan des cours et immeubles qui recouvriraient cet emplacement. Très vite nous avons vu qu'il ne pouvait s'agir ni d'un moulin, à cause de la situation trop éloignée du Rhône, ni d'une pile de pont impossible en cet endroit. ni des bases d'un édifice quelconque. Il ne peut être question que d'un ouvrage temporaire abandonné et partiellement rasé après usage.

Nous avons en premier lieu trouvé un double poteau vertical de 0 m. 31 de côté enfoncé profondément dans la glaise, retenu par des mortaises à une grosse poutre horizontale. Des blocs de pierre calaient les poteaux et la poutre (fig. 3, A). Exactement en face, à une distance de 4 m. 08, on retrouvait un appui semblable, constitué par un très gros poteau vertical de 0 m. 65 de côté retenu par deux poutres horizontales reposant elles-mêmes sur un cadre formé de deux poutres ancrées dans le poteau (fig. 3, B). Par-dessus ce cadre, des blocs de pierre. Des traces de mortaises sur les poteaux et sur les poutres horizontales indiquaient un système de contrebutement. En arrière de A, à 7 mètres de distance, on a mis à découvert, aussi dans la glaise, une petite plateforme de 1 m. 20 sur 1 mètre, formée de plateaux de chêne reposant sur une couche de petits cailloux placés sur un amas de pilotis en sapin (C).

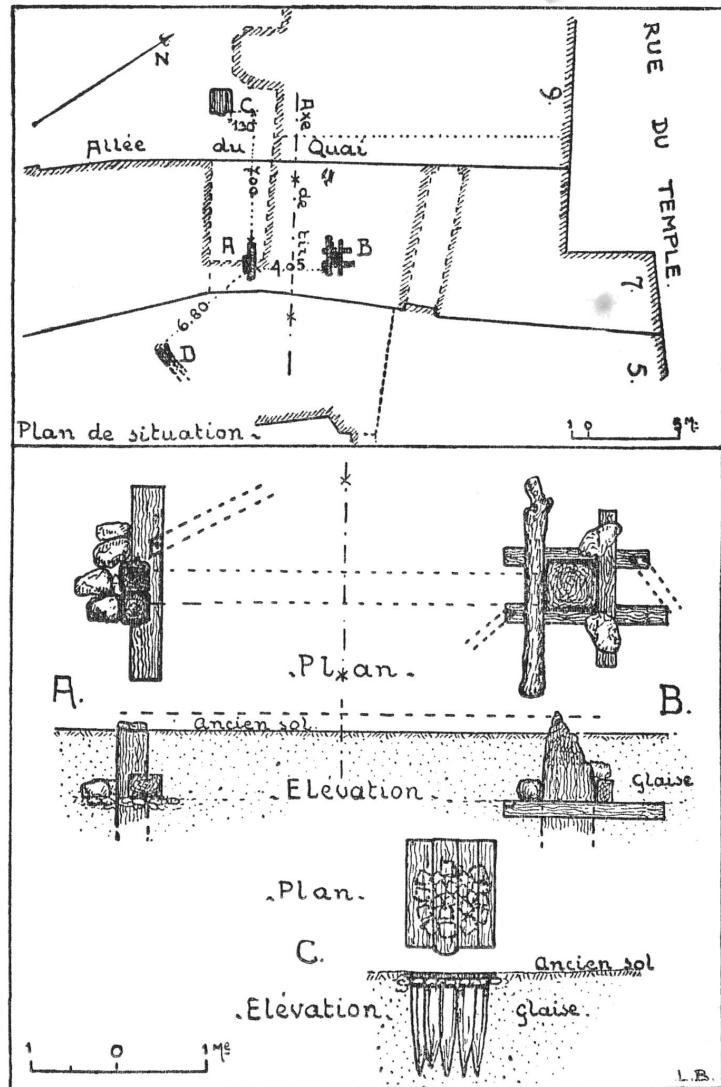


FIG. 3. — Plan de situation et plans de détail d'une machine de siège.

Cette plateforme était construite pour supporter une forte résistance. Enfin, en D, deux poutres plantées en diagonale dans le sol devaient servir à fixer un étai oblique. Tout ce dispositif est la partie inférieure, soit la fixation d'un engin dont la partie supérieure a disparu. En effet, le haut des doubles poteaux en A présente des mortaises destinées à supporter des cadres et un bâti en bois qui se trouvaient au niveau de l'ancien sol. Quel était cet engin ? La réponse nous est donnée par les textes concernant le siège du château de l'Ile, en 1287. A ce moment-là, ce quartier de Saint-Gervais n'était pas construit, seules les maisons de l'ancien bourg équestre entouraient l'église. Nous savons par les comptes du châtelain de Chillon que le comte de Savoie fit établir du côté de Saint-Gervais des engins puissants pour bombarder la forteresse de l'Ile. Malheureusement, nous ne savons pas exactement la nature de ces engins qui étaient du type des catapultes. Nous renvoyons pour plus de détails sur ce siège à notre article sur « La tour et le château de l'Ile » (p. 92). Nous pouvons cependant déduire de la disposition de ces poutraisons que cet engin se composait de deux montants verticaux reposant sur des cadres, réunis par un axe horizontal auquel était fixée une grande pièce ou verge munie d'une fronde et d'un contrepoids. Nous ne pouvons pas savoir plus en détail le dispositif, sauf que la verge devait avoir près de 7 mètres de longueur et que le treuil destiné à tendre l'engin se trouvait sur la plateforme C. Comme nous avons un double poteau en A et seulement un simple en B, il faut supposer que la roue du treuil se trouvait placée latéralement en A en correspondance avec la plateforme C; le poteau en B, ancré de manière différente, était disposé de manière à empêcher un soulèvement et un arrachement de tout l'engin au moment où l'on tendait les câbles. Bien que l'axe ait dû se trouver à égale distance entre A et B, par le fait que le treuil avec les tendeurs était d'un seul côté, il fallait éviter un mouvement de torsion ou de bascule de tout l'engin; de là la nécessité de renforcer la base B opposée au treuil. Du reste, la place de l'étai en D confirme cette supposition. Viollet-le-Duc nous donne une description détaillée de ces engins utilisés dans les sièges du moyen âge¹. L'ouvrage que nous avons découvert devait être un trébuchet ou un mangonneau. Les comptes de 1287 ne donnent pas un nom aux engins, ils les qualifient simplement d'*ingenii* et leurs servants de *balistarii*. Il y avait sans doute aussi des balistes, sorte de catapultes, mais moins importantes comme construction et mobiles.

On se fait des illusions sur les résultats pratiques de ces engins, qui avaient une grande puissance de destruction et parvenaient à faire écrouler des murailles entières en lançant leurs énormes boulets de pierre. Nous avons retrouvé plusieurs de ces boulets près de cet engin, l'un avait en moyenne 0 m. 30 de diamètre; nous en avons recueilli d'autres précédemment, soit en l'Ile, soit dans les fouilles du Crédit Suisse. Ceux du Crédit Suisse avaient le même diamètre, mais celui de l'Ile dépassait

¹ VIOLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, t. 5, p. 224 sq.

0 m. 40 de diamètre ¹. Ajoutons que nous avons recueilli aussi le bois d'un carreau d'arbalète, mesurant 29 cm. 5. En arrière et près des poteaux, il y avait encore de multiples débris de roche et des fragments de planches. Après le siège, les soldats ont dû emporter tous les bois de la superstructure, mais ont renoncé à déterrer les poteaux pris dans la glaise. On voit du reste encore très bien que pour enfoncer ces bases on a entaillé la glaise, car des cailloux s'y sont glissés et mélangés. Le niveau du sol ancien devait se trouver 60 à 80 cm. au-dessus des pièces horizontales ².

Dans la *figure 4* de notre article sur le château de l'Ile nous indiquons en M la position et l'axe de cet engin, dirigé principalement contre l'angle de la tour et l'entrée du pont qui menait au château, soit à une distance d'environ 110 mètres. Au siège de Toulouse, Simon de Montfort fut tué par un boulet d'une de ces pierrières à 100 toises de distance; or la toise en France mesurait presque 2 mètres. On voit par là la portée de ces engins qui pouvaient commander le château et toute la longueur du pont du Rhône, les boulets trouvés sous le Crédit Suisse nous en donnent la preuve. Si nous avons tenu à décrire en détail cette découverte, c'est que des trouvailles semblables sont d'une extrême rareté et que ces engins ne nous sont connus que par des dessins ou des descriptions.

* * *

Rue Calvin-Pélisserie. — Ce printemps, la Ville a fait démolir les maisons qui faisaient l'angle entre la Pélisserie et la rue Calvin. On s'est contenté d'araser ces immeubles au niveau des rues en comblant les caves avec les matériaux provenant des étages supérieurs. Il n'a donc pas été possible de constater la nature des fondations et du sous-sol.

Ces maisons avaient été très remaniées au cours des siècles, et quelques-unes avaient encore des restes d'architecture médiévale. L'immeuble Pélisserie 11 avait une façade du XVIII^e siècle, sans décoration; le n° 13 de la même rue était plus ancien avec sa porte ogivale et au-dessus, sur deux étages, des fenêtres à meneaux simples, sans sculptures et accolades. La maison n° 15 était encore plus ancienne avec aussi une porte à tiers-points, donnant accès à un passage à ciel ouvert qui devait primitivement longer l'ancien mur de l'enceinte romaine; celui-ci n'a pu être retrouvé, puisqu'aucune fouille profonde n'a été poursuivie. L'immeuble voisin faisant corps avec le précédent et formant l'angle avec la rue Calvin reposait aussi sur des bases anciennes avec de grandes caves voûtées. Sur la Pélisserie il avait une porte ogivale avec une imposte formée de barreaux en fer du XV^e siècle et plusieurs fenêtres avec des moulures datant des XV^e et XVI^e siècles, maintes fois

¹ *Genava*, VIII, p. 66; W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, n° 395.

² En arrachant les poteaux on a vu qu'ils ne se terminaient pas en pointe, mais avec une section carrée, ce qui confirme la nature d'un engin et non d'une construction.

remaniées. On y voyait encore un anneau avec une boucle, destiné à tendre la chaîne qui barrait la rue. La maison opposée possède l'anneau correspondant. La face du même immeuble, sur la rue Calvin (1 bis), avait des fenêtres à meneaux remaniées au XVIII^e siècle. L'immeuble rue Calvin 3 bis possédait une belle porte, le cadre de l'huisserie étant de style Louis XVI, la partie centrale à petits panneaux plus ancienne. Quant à la façade, elle avait des fenêtres à meneaux retouchées aux XVII^e et XVIII^e siècles. Enfin, la maison n° 5 rue Calvin présentait une façade modifiée au XVII^e siècle, sa grande porte avait encore une huisserie ancienne, l'escalier et la cour intérieure sur plan quadrangulaire dataient du XVIII^e siècle. Pour les maisons précédentes, les escaliers à vis à l'extrémité des allées étaient établis dans des tourelles donnant sur les cours, avec des fenêtres ornées de moulures des XV^e et XVI^e siècles. Toutes les maçonneries avaient été remaniées et certains murs mitoyens ou sur cour conservaient des restes beaucoup plus anciens du moyen âge.

C'est dans l'immeuble n° 3 rue Calvin qu'on a découvert dans la salle appuyée à l'allée au rez-de-chaussée un beau plafond à poutrelles peint. On a malheureusement détruit ou fait disparaître au deuxième étage du même immeuble des panneaux ovales peints représentant des scènes de chasse ayant pour fond des châteaux. Nous avons pu établir que cette maison provenait de deux lots qui ont été abergés par la Seigneurie le 8 mars 1562 à « noble Jean de Genas seigneur d'Aiguilles, lors habitant », mais la quittance du lod n'est acquittée que le 10 novembre 1564 par noble Anne de Renti, dame de la Barre, avec réduction sur le capital de 110 florins à 5%. Cette maison avait été remise à Agnès ou Anne de Renti par feu Jacques des Landes dit des Moulins, qui l'avait acquise dudit Genas. En 1564 la maison est qualifiée de neuve; elle a donc été reconstruite entre 1562 et 1564, soit par de Genas, soit par des Landes, plus probablement par le second. Ce de Genas était originaire d'Avignon, il était seigneur d'Agulhe (non d'Aiguilles) et fut reçu bourgeois de Genève en 1555. Jacques des Landes appartenait aussi à une famille noble de réfugiés français. Au début du XVII^e siècle il y eut deux propriétaires, Samuel Colladon et François Verney, en 1692 un seul, Jacob Hubert banquier¹.

Le plafond peint comprenait tout le corps de logis, à gauche de l'allée, entre la rue Calvin et la première cour contre la tourelle d'escalier. Cette tourelle présente tous les caractères du XVI^e siècle, reposant sur des bases plus anciennes aux murs épais. Contre la paroi au couchant, opposée à l'allée, il y avait une cheminée à hotte aussi décorée de peintures. Alors que les poutres recouvertes par un plafond moderne avaient été endommagées, les panneaux entre les poutres étaient intacts. Nous croyons que ces peintures datent encore de la fin du XVI^e siècle. Elles montrent de grands rinceaux de feuillages et de fleurs cernés de traits noirs qui encadrent des sujets d'animaux et d'oiseaux. Le tout forme un ensemble très riche de coloris

¹ Archives d'Etat, Fiefs D. 5, f° 300; Evêché Gr. 5 r., f° 232 v°.

avec des rouges, verts, blancs, jaunes et bleus. Leur style est encore de la Renaissance et peut être rapproché de celui qui est conservé dans la maison Necker à Satigny et aussi de celui qui orne la commanderie de Compesières. Mais le plafond de Satigny en grisailles est plus tardif. La facture en est assez libre et pourtant d'un dessin soutenu; elle donne une excellente idée de l'intérieur d'une maison bourgeoise de cette époque, d'un aspect beaucoup moins austère que l'on ne se l'imagine volontiers. Tous les panneaux offrent des sujets différents; les meilleurs ont pu être conservés pour le Musée, et M. J. Monod a fait sur place un relevé de la décoration de la cheminée et des motifs les plus intéressants.

* * *

Rue du Perron. — La ville à encore fait démolir toute une série d'immeubles caractéristiques de l'ancien quartier du Perron. Les immeubles 6 à 16 donnant sur le Petit-Perron ont disparu sous la pioche des démolisseurs. Si le n° 6 n'offrait qu'une façade assez nue du début du XVIII^e siècle, le n° 8 par contre était un type de vieille maison genevoise. Une porte ogivale surmontée d'un petit guichet donnait accès à un escalier très raide menant à l'allée; au-dessus, trois étages à meneaux sans accolades; au-dessus encore, des étages plus récents; cette façade était en molasses appareillées, le tout datant du milieu du XVI^e siècle, la base probablement plus ancienne. Le n° 10 était du même type, avec au rez-de-chaussée une porte d'entrée avec chanfrein et des fenêtres à meneaux simples, aussi en pierre de taille. La porte légèrement ogivale était dans l'angle rentrant de la rue. Ces maisons se composaient de trois corps de logis en profondeur, la dernière partie beaucoup plus récente et construite sur des cours donnant sur un ancien passage qui descendait des maisons de la rue Calvin à la rue Traversière.

Le n° 12 faisait saillie sur la rue avec un grand escalier extérieur; il avait encore une vieille boutique au rez-de-chaussée surmontée d'une corniche moulurée en dessous des fenêtres à meneaux du premier étage. Recouverte par un toit avançant, cette maison était représentative du début du XVI^e siècle. Le n° 14, qui lui faisait suite sur le Perron, avant que la rue ne se divise en deux branches, avait une grande porte cintrée donnant sur une allée aboutissant à un viret; il possédait aussi des fenêtres à meneaux avec simples chanfreins. Enfin, le n° 16 était de la même époque avec des fenêtres à meneaux remaniées dans les siècles suivants.

Le n° 12 formait un carré encastré dans les immeubles voisins et n'avait pas d'allée, son entrée se faisant par l'escalier extérieur; les 14 et 16 n'avaient qu'un corps de logis en profondeur, car leur cour était limitée par les terrasses de la maison Naville donnant sur la rue Calvin. La série des n°s 8 à 16 semble avoir été reconstruite à la même époque. Comme à la rue Calvin, on s'est contenté d'araser les murs au niveau du sol en comblant les caves.

Les démolitions ont montré qu'à partir du premier étage les immeubles 8 à 16 étaient reconstruits au moyen de matériaux pris dans d'autres édifices et principalement aux anciennes églises. Nous donnons dans notre *fig. 4* les principaux exemples de débris architecturaux retrouvés dans les maçonneries; ce sont des chapiteaux et des bases de diverses époques, des fragments de remplages de fenêtres à tiers-points datant de la deuxième moitié du XIII^e siècle. Il y avait plusieurs fragments de colonnettes prismatiques ayant appartenu soit à des fenêtres, soit à une galerie de cloître. De plus, nous avons recueilli deux consoles moulurées avec dessins en rosace provenant, je pense, de cheminées monumentales, des mortiers et aussi une frise en stuc (dans le moyen 6-8) représentant une procession satyrique de porcs et ours agitant une cloche. On a déjà eu l'occasion de retrouver des frises semblables qui proviennent certainement de manteaux de cheminée.

Malgré nos recherches nous n'avons pas pu savoir à quelle date ces im-

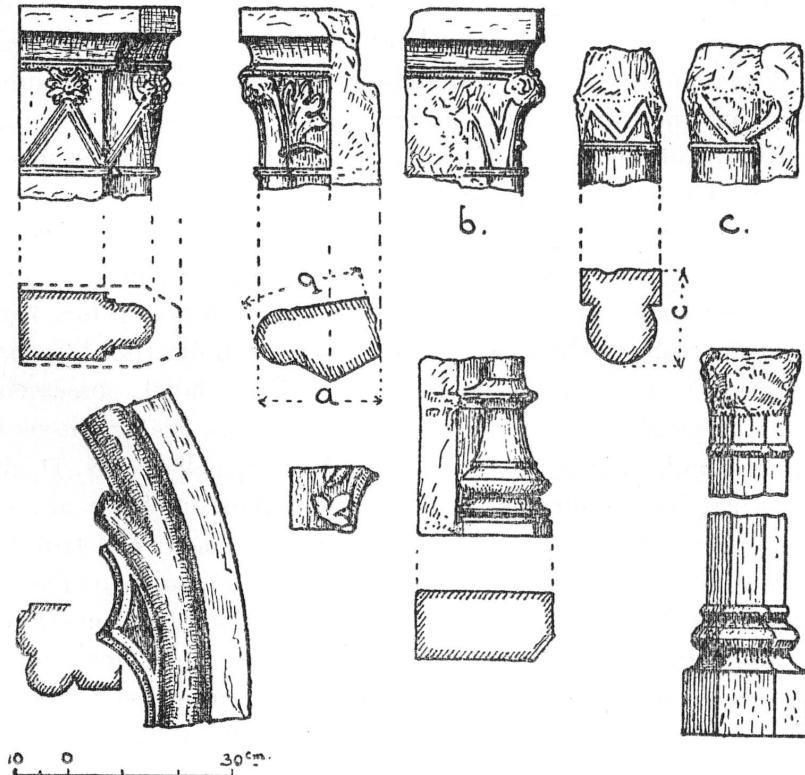


FIG. 4. — Fragments d'architecture trouvés au Perron.

meubles ont été reconstruits. Les rez-de-chaussée sont, au moins pour le n° 8, encore du XV^e siècle, alors que les étages sont de la première moitié du XVI^e siècle. L'immeuble à escalier qui faisait saillie (n° 12) sur la rue appartenait en 1556 à No. Pierre, André et Gabriel du Villars et il est dit à cette date qu'il comprenait une moitié de parcelle qui avait été reconnue par hon. Pierre Rosset en 1547. En 1547, c'est François du Villars qui reconnaît au chapitre pour cette maison en déclarant que cet immeuble est indivis pour la moitié avec ledit Rosset auquel il avait acheté cette part le 13 octobre 1533¹. Dans les confins, nous avons au N. et à l'E. la rue du Perron,

¹ Archives d'Etat, Evêché Gr. 4, fo 455; Chapitre Gr. 48, fo 577; Gr. 55, fo 577.

au S. la maison de Bri Clavel (n° 14) et à l'O. une autre maison lui appartenant et qui provenait aussi de Rosset (n° 10). Le n° 10 avait aussi été la propriété de Rosset et avait été acheté par François du Villars en 1533. Ce n'est qu'entre 1547 et 1556 que les deux immeubles 10 et 12 furent entièrement entre les mains de la famille du Villars; comme leurs façades étaient absolument du même type, il est probable qu'elles furent reconstruites ensemble entre ces deux dates. Il doit en être de même pour les immeubles voisins 8 et 14. Cette reconstruction, on peut même dire cette transformation partielle (car il y a des murs plus anciens), fut exécutée en utilisant des matériaux pris à des monuments religieux. Ces fragments architecturaux proviennent certainement des faubourgs détruits à cette époque. On sait que la plus grande partie des pierres extraites furent utilisées pour les nouvelles fortifications. Cependant, pour le couvent des Dominicains ou Frères Prêcheurs de Palais les matériaux furent adjugés à une association de démolisseurs qui firent argent de tout ce qu'ils purent trouver sur place. Mais il y eut des difficultés entre le Conseil et ces démolisseurs qui revendaient les tuiles en dehors de la ville et voulaient livrer « les portalz de l'esglise et du couvent comment portes de maison »¹. Bien que ces incidents se passent en 1536, il est probable que ce trafic de matériaux dura longtemps encore, car à fin septembre 1540 on n'avait pas encore mis bas tous les murs du faubourg de la Corraterie. Nous savons aussi que Bri ou Brif Clavel, possesseur du n° 14, menuisier, fut employé pour les transports de meubles du même couvent. En dehors des faubourgs les seules églises démolies furent la chapelle de N.-D. du Pont, en 1541, et celle des Frères Mineurs, en 1548. Nous connaissons beaucoup de fragments du couvent des Frères Mineurs qui ne correspondent pas à ceux trouvés au Perron; par contre les dimensions réduites des chapiteaux pourraient convenir à ceux d'une chapelle comme N.-D. du Pont. En l'absence de toute date concernant la reconstruction de ces immeubles du Perron, nous ne pourrons pas déterminer le lieu de provenance exact de ces fragments architecturaux; celui qui concerne le couvent des Dominicains nous semble cependant le plus vraisemblable.

* * *

Porte de l'Hôtel-de-Ville. — Un accident d'automobile malencontreux a fortement endommagé la porte extérieure de l'Hôtel-de-Ville. Nous avons recherché qui avait pu exécuter cette belle huisserie. La façade du monument est due à l'architecte Faule Petitot qui a peut-être fourni le dessin de cette porte; mais le travail est d'un nommé Pierre Chériot et ses fils. Le texte du Registre du Conseil établissant cette attribution était connu, mais a été mal interprété par les auteurs du *Dictionnaire des artistes suisses*. On lit à la date du 6 février 1639: « Hon. David Chériot ayant

¹ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, p. 41 sq.

présenté requeste par laquelle il auroit exposé qu'il y a quelque temps qu'il luy fust demandé par lesdits nobles seigneurs commis en la chambre des comptes de faire deux portes pour le service de la Srie, et que moyennant ce on le recevroit au nombre des Bourgeois, et ayant faict lesdites portes scavoir celle qui est sus la rue devant les degrés des greniers construits devant la maison de ville et celle qui est en la porte de l'antichambre de celle du conseil suppliant partant d'estre receu Bourgeois avec Vincent et Jacob Chériot ses fils, ce que luy a esté ottroyé et a présenté le serment sur ce establi ». Les degrés des greniers construits devant la maison de ville sont les marches donnant accès à l'ancienne halle, plus tard l'arsenal. C'est donc bien la porte qui nous intéresse. David Chériot était né en 1602, à Genève; il était le fils de Pierre « Chireo » reçu habitant le 20 juin 1586, qualifié de corroieur et originaire de Molignon en France (Molinons, Yonne). Cet habile menuisier nous a laissé une œuvre très intéressante qui heureusement a pu être soigneusement réparée.

* * *

XVIII^e SIÈCLE.

Galeries de contre-mines. — Pour établir les fondations du nouvel immeuble dit « Tour de Rive » au boulevard Helvétique, à l'extrémité de la place Sturm, il a fallu démolir un des derniers restes visibles des fortifications du XVIII^e siècle. Ce mur, qui avait encore une élévation de plus de cinq mètres, était revêtu de pierres de tailles en molasse et à la base d'une grande assise de roches. Le gros œuvre était fait d'un blocage de cailloux roulés, noyés dans un mortier très résistant. Cet ouvrage appartenait à la contre-garde du bastion de Saint-Antoine. On l'avait déjà partiellement remis au jour, ainsi que les murs au delà du second fossé du corps de place, au moment de la fouille destinée au futur Museum d'histoire naturelle. On sait que ce projet ne fut jamais exécuté et que tout a été remblayé à nouveau. La contre-garde de Saint-Antoine était un ouvrage situé dans l'axe du bastion du même nom, compris entre le premier et le second fossé de la place. Le mur découvert bordait et limitait le premier fossé; il était consolidé par des contreforts épais, que nous n'avons pas fait figurer sur notre dessin pour ne pas le compliquer. (fig. 5) A sa base, du côté du terre-plein de l'ouvrage, on a retrouvé une galerie de contre-mines qui suivait exactement les fondations et le tracé arrondi de la « gorge » de la contre-garde. Nous avons donné ailleurs un plan général de ces galeries qui avaient été établies sous tout le système de fortifications du XVIII^e siècle regardant le front des Tranchées¹.

¹ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, p. 84 sq.

Ces souterrains étaient destinés à pouvoir faire sauter, cas échéant, les fortifications si elles tombaient aux mains de l'ennemi. Ce réseau extrêmement bien établi est conforme aux principes de Vauban. Il n'a jamais été complètement terminé. Cependant les galeries exécutées représentent, mises bout à bout plusieurs kilomètres. Nous possédons encore aux Archives d'Etat les comptes des mineurs ainsi que l'état des travaux pour chaque année. Les ouvrages intérieurs tels que les contre-

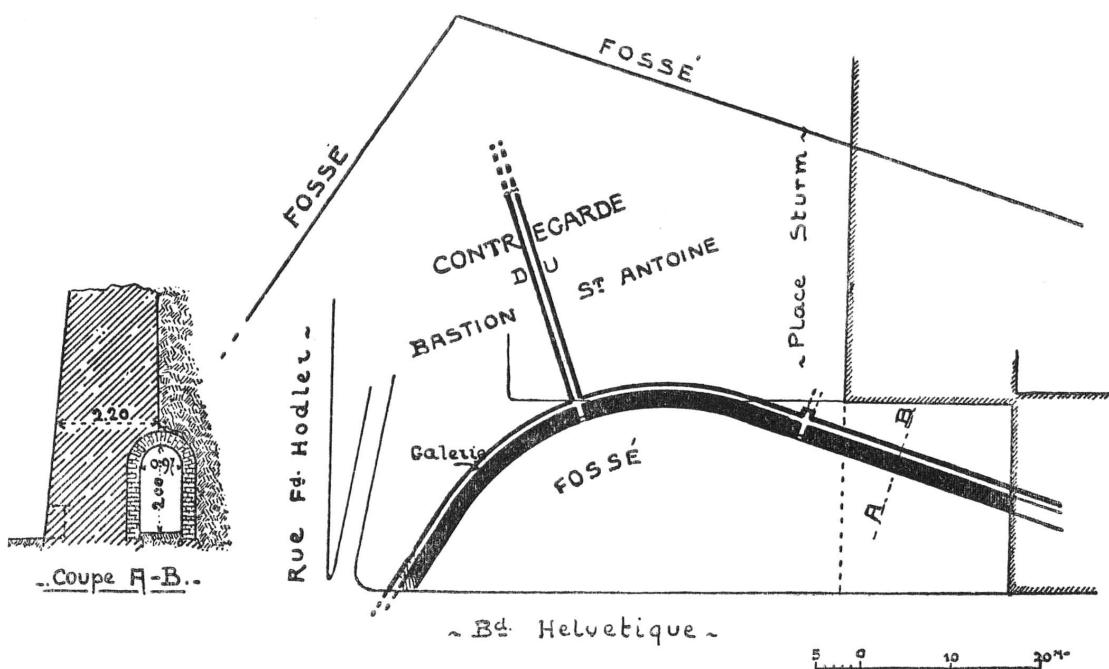


FIG. 5. — Plan et coupe de la galerie de mines de la contregarde de Saint-Antoine.

gardes et les ravelins ou polygones n'étaient que rarement reliés par des galeries aux ouvrages protégeant le second fossé, car il fallait pour cela établir des souterrains plus profonds passant au-dessous des niveaux des fossés. Les galeries construites sous la contre-garde qui nous intéressent datent de 1724; elles ne furent jamais terminées. Elles se composaient d'une galerie continue sous le mur longeant le premier fossé, qui donnait accès à des rameaux creusés dans l'axe de l'ouvrage et aussi à des rameaux perpendiculaires à ce même fossé. En face des rameaux il y avait des portes de sortie donnant sur le fossé. Là où il n'avait pas été possible de construire ces rameaux on disposait, par avance, des portes d'attente permettant de les établir dans la suite. Ces contre-mines, admirablement bien conservées, étaient voûtées avec des briques; elles étaient larges en moyenne de 0 m. 95 et hautes de 2 mètres. A la base des parois se trouvaient régulièrement espacées des niches qui permettaient, si cela était nécessaire, d'ouvrir de nouvelles galeries ou des fourneaux pour placer

des charges de poudre. Enfin, dans le rameau principal dans l'axe de la contre-garde, on voyait très bien les doubles mortaises destinées à mettre au moment voulu des poutres et des planches permettant d'obstruer le passage.

Disons encore que ces galeries de contre-mines ne s'étendaient pas au delà du périmètre des fortifications en y comprenant les glacis. Les rameaux extérieurs ne furent pas poussés plus loin que 138 à 140 mètres, ce qui représente déjà un travail considérable et fort coûteux.

